

Adhésion à l'Association

Cotisation de l'année 2010

➤ **Cotisation pour un établissement ou une entreprise :**

- Pour prise en charge par un établissement ou une entreprise avec une personne : 100 €
- Personne supplémentaire nominative : 50 € x

➤ **Cotisation à titre individuel :**

- Personne individuelle (sans prise en charge) : 50 €

➤ **Cotisation demandeur d'emploi** (expérience en com exigée) :

- Par personne : 30 €

Vous recevrez une attestation de cotisation par courrier.

TOTAL (en €)

joint un chèque à l'ordre de Nota Bene n°

effectue un virement bancaire (sur le compte : 30027 - 16001 - 00023979801 - 72 - CIN CAEN ST JEAN)
spécifier clairement votre nom ou celui de votre employeur dans l'intitulé de virement

Le chèque est à adresser à : **NOTA BENE - 9, rue Jean-Baptiste Colbert - 14000 CAEN**

Date limite de réception : **15 février 2010**

Merci de remplir les informations ci-dessous pour chaque personne adhérente :

Établissement/Société/Agence :

Adresse

..... Tél. :

1 Prénom, nom Fonction :

Mail : Mobile (visible uniquement par les adhérents) :

Acceptez-vous de parrainer un nouvel adhérent ?

Personnes supplémentaires :

2 Prénom, nom Fonction :

Mail : Mobile (visible uniquement par les adhérents) :

Acceptez-vous de parrainer un nouvel adhérent ?

3 Prénom, nom Fonction :

Mail : Mobile (visible uniquement par les adhérents) :

Acceptez-vous de parrainer un nouvel adhérent ?

Tenez votre profil à jour sur le site de Nota Bene : effectuez vous-même toute modification et tout particulièrement votre adresse mail (www.notabene.asso.fr/Espace Adhérent/Mon Profil)

Fait à, le

Signature